

Les forestiers guadeloupéens interpellent la population

Dimanche 12 mai 2019



Le choix nous appartient - Marc Armor

Alors que la forêt guadeloupéenne subit des attaques irresponsables, les forestiers guadeloupéens, réunis en intersyndicale, alerte la population : « La forêt publique est le bien commun de tous les Guadeloupéens ! »

Depuis début avril, la forêt de Douville (Goyave) fait l'objet de tentatives d'appropriation privée. Initiative rare, l'ensemble des forestiers guadeloupéens, réunis en intersyndicale, publie une lettre ouverte à la population, intitulée « la forêt publique est le bien commun de tous les Guadeloupéens ».

« Nous, forestiers de l'archipel vous alertons : la forêt publique, votre forêt, est attaquée ! Depuis plusieurs semaines, à Goyave, des personnes tentent de distribuer arbitrairement et en toute illégalité des morceaux de la forêt publique de Douville à des personnes souhaitant construire ou cultiver. Le déboisement a débuté, de façon insidieuse. Le jeu du chat et de la souris entre les forces de l'ordre et les contrevenants a commencé aux dépens de la forêt.

Nous donnons rarement de la voix. Nous œuvrons près de la forêt et au contact des usagers. Nous protégeons, aménageons, surveillons, sensibilisons, accueillons le public et conseillons les acteurs socio-économiques pour gérer la forêt publique. Mais dans ce cas, nous n'avons pas les moyens, sans le soutien des citoyens, d'assurer notre mission de préservation de l'intégrité de la forêt que vous nous avez confiée.

Ces forêts appartiennent depuis 1948 au Département et, comme pour toutes les forêts publiques, leur gestion est confiée par la loi à l'Office national des forêts (ONF). Voilà 50 ans que nous travaillons pour que les Guadeloupéens d'aujourd'hui et de demain jouissent de ce patrimoine forestier unique qui constitue notre cadre de vie à tous. »

« SACRIFIER LE BIEN COMMUN ? »

« Car la forêt publique garantit l'alimentation en eau de nos maisons et cultures. La forêt publique nous protège des glissements de terrains, des houles, des chaleurs... La forêt publique abrite l'exceptionnelle biodiversité de notre archipel. La forêt publique permet de produire bois d'œuvre, vanille, café, cacao, etc. La forêt publique nous offre de magnifiques promenades et des plages ombragées et renommées.

Nous connaissons les difficultés d'accès au foncier et l'importance de ce sujet pour nos concitoyens. Mais

faut-il sacrifier le bien commun de tous pour le profit de quelques-uns ?

Les communes ne manquent ni d'espaces à urbaniser, ni de terres agricoles disponibles, ce dont témoignent les près de 9 000 ha de friches agricoles valorisables. En revanche, l'eau manque régulièrement, la faune se raréfie et l'avenir nous réserve des sécheresses plus intenses...

Et demain ?

Ne nous y trompons pas, le droit qui a préservé jusqu'ici cette forêt protège l'avenir de tous les Guadeloupéens. Alors, si vous souhaitez nous apporter votre soutien, vous informer et débattre écrivez-nous (*) »

(*)foretbiencommun971@gmail.com